

VINGT-SEPTIÈME SALON DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE L'AQUARELLE

CONCOURS DE SÉLECTION ANNUEL DES INVITÉS AU SALON



La Société canadienne de l'aquarelle (S.C.A.) inc. annonce son concours d'inscription en vue du Salon de l'aquarelle. Ce Salon itinérant consacré à l'aquarelle, est l'exposition annuelle la plus importante de ce type dans l'est du Canada. Cet événement regroupe une centaine d'œuvres peintes par des membres signataires SCA et par des aquarellistes invités sélectionnés pour la qualité artistique de leur travail.

Attention à la date d'échéance!
Les dossiers complets doivent parvenir
au secrétariat SCA au plus tard le **1^{er} mars 2010**

Prix et mentions

Au Salon, la SCA décerne trois grands prix et cinq mentions au mérite. Le Prix J.P. Ladouceur, à la mémoire du président fondateur de la SCA, complète ce tableau; il représente une valeur de 900 \$. Cette compétition amicale est réservée exclusivement aux aquarellistes invités.

Admissibilité

- Tous les aquarellistes peuvent participer au concours de sélection.
- Les œuvres soumises doivent être exécutées sur support papier et peintes uniquement avec des pigments d'aquarelle.
- La grandeur des œuvres doit se situer entre les dimensions suivantes: minimum de 8 X 10 po. (205 mm X 255 mm) et un maximum de 22 X 30 po.(560 mm X 760 mm)
- Chaque œuvre doit être entièrement originale¹ et inédite². Elle doit être disponible pour la tournée du Salon et reproductible pour promotion.
- À la livraison, toute œuvre différente de la photo présentée sera refusée par la SCA.

¹ Une œuvre originale est une création personnelle et entière de l'artiste.

² L'œuvre ne doit jamais avoir été présentée à aucun autre événement (exposition, concours, etc.)

Sélection

Le choix des participant(e)s au Salon est déterminé par un jury composé des membres de la SCA. Ses décisions sont irrévocables. Aucun remplacement de l'œuvre sélectionnée par le jury ne sera accepté. Les résultats de la sélection seront transmis aux candidats par courrier.

Conditions générales

- Toutes les aquarelles du Salon sont à vendre par l'entremise de la SCA.
- Les tableaux, vendus ou non, seront conservés jusqu'à la fin de la tournée du Salon.
- La valeur de l'œuvre est fixée par l'artiste lors de son inscription officielle. Elle doit refléter son prix normal incluant le coût de l'encadrement. Pour le Salon, la SCA impose un encadrement standard.
- Dans le cas d'une vente, les sommes dues à l'artiste seront versées après la livraison et la vérification bancaire du paiement final.
- Chaque participant au Salon doit assurer lui-même son tableau pour les risques qu'il peut encourir, et ce, pour toute la durée du périple. La SCA et ses partenaires du Salon se désistent de toute responsabilité à cet égard.

Présentation des œuvres

Pour des raisons d'ordre pratique, le processus de sélection se fait à partir d'images numérisées, bien que nous acceptons encore les **diapositives (35mm)**. Dans ce cas, inscrire clairement sur chaque diapositive, le nom de l'artiste, le titre de l'œuvre, les dimensions de celle-ci ainsi qu'une flèche pointant vers le haut de l'image.

Pour les tenants de la **photo numérique**, photographier de près les aquarelles à la meilleure résolution de l'appareil, sauvegarder ces images en format **JPEG** sans compression, graver les fichiers sur un CD en ajoutant un fichier contenant la liste détaillée des œuvres — nom du fichier, titre de l'œuvre, dimensions, valeur — sauvegardé en format **WORD** ou **PDF**. Inscrire au feutre sur le CD le nom de l'artiste ainsi que celui des fichiers inclus.

À noter, les diapositives et CD sont conservés par la SCA, à moins d'être accompagnés d'une enveloppe-retour préadressée suffisamment affranchie.

INSCRIPTION DES ŒUVRES

Liste des œuvres

| | titre | hauteur | largeur | prix |
|----|-------|---------|---------|------|
| 1. | | | | |
| 2. | | | | |
| 3. | | | | |
| 4. | | | | |
| 5. | | | | |

Je certifie que ces aquarelles sont totalement originales¹ et inédites²

.....
SIGNATURE

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Prov.....Code.....

Tél. : jour.....Tél. : soir.....

Fax.....Courriel :.....

Coût de l'inscription

| | | |
|---------------------------------------|--------------|-----------|
| l'inscription de base permet 3 images | 50,00 \$ | \$ |
| chaque image additionnelle | 5,00 \$ | \$ |
| | Total | \$ |

Les montants sont exprimés en devises canadiennes et incluent les taxes

Mode de paiement

J'inclus un chèque ou mandat à la **Société canadienne de l'aquarelle**.

Portez à ma carte de crédit: visa mastercard

numéro/...../...../..... échéance/.....

.....
SIGNATURE

En cas de sélection, une somme de 100 \$ sera exigée pour les frais d'exposition et la production du livre/catalogue du Salon. En contrepartie, chaque participant recevra trois exemplaires de cet ouvrage prestigieux. Nous rappelons aussi que le Salon de l'aquarelle impose un encadrement standardisé dont le prix varie selon la grandeur.

Faire parvenir à:

Salon de l'aquarelle
Secrétariat de la Société canadienne de l'aquarelle
6185, boul. Taschereau (bureau 259)
Brossard, Québec, Canada, J4Z 1A6

Renseignements supplémentaires

Téléphone (450) 678-2234 Télécopieur (450) 678-4375

Courriel : info@aquarelle.ca